

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal :

Références cadastrales^[2] :

(--> cf. fiche complémentaire / autres références cadastrales)

① Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires

Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0106	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) : 2 127
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0212	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) : 1 393
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0115	Superficie de la parcelle cadastrale (en m ²) : 508

Superficie totale du terrain (en m²)^[3] : ~~32 318~~ **32 646 m²**

3.2 Situation juridique du terrain

① Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P.) ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N.) ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Nouveaux Plans

Nouvelles Pièces

05 MAI 2026

[2] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

[3] La superficie totale est l'addition de la superficie de chaque parcelle désignée dans le présent document et les annexes Références cadastrales complémentaires.

4.3.1 Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières photovoltaïques

Indiquez sa puissance crête 12 kW et la destination principale de l'énergie produite :

auto consommation

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12kVA monophasé (ou 36kVA triphasé), indiquez :

240

☐ Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque

4.3.2 Informations en cas de construction exposée au recul du trait de côte soumise à l'obligation de consignation prévue à l'article L. 121-22-5 du code de l'urbanisme^[7]

- Mode constructif

☐ Modulaire

☒ Métal

☒ Bois

☐ Maçonnerie

☒ Béton armé

- Type de fondations

☐ Fondations classiques

☐ Fondations profondes

☒ Niveaux enterrés (sous-sol)

4.4 Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

4.5 Emprise au sol^[8]

Emprise au sol avant travaux (en m²) : 1506

Emprise au sol créée (en m²) : 479

Emprise au sol supprimée (en m²) :

Nouveaux Plans

Nouvelles Pièces

05 MAI 2026

^[7] Cette rubrique tient lieu de la pièce prévue à l'alinéa s) de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme

^[8] L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tout débords et surplomb inclus (Art. R420-1 du code de l'urbanisme).

ANNEXE

Références cadastrales complémentaires

① Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie. La superficie totale du terrain devra être complétée dans la partie Terrain du Cerfa.

⚠ Cette fiche permet de renseigner 23 parcelles complémentaires. Si besoin vous pouvez utiliser plusieurs annexes pour compléter autant de parcelles que nécessaires en les numérotant de 1 à n.

Numéro d'annexe :

Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0107	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 5 204
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0116	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 508
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0208	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 7 798
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0155	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 3 557
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0210	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 10
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0156	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0154	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 39
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0162	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 22
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0144	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 132
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0149	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 93
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0160	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 294
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0108	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2 326
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0021	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 871
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0109	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2 505
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0113	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1 760
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0147	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0112	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 175
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0111	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 148
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0020	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 212
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0142	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 47
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 0141	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2 586
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 211	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 113
Préfixe :	Section : AA	Numéro : 105	Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 215